

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Citoyenneté			
Code	PEPS2B42PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenrove@helha.be) Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle ROSIER (isabelle.rosier@helha.be) Céline VANDER MEULEN (celine.vander.meulen@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant d'approcher un ensemble de questions éthiques et sociales, liées à la diversité culturelle et à la dimension de genre, tant dans le monde scolaire qu'extra-scolaire.

Elle vise également à sensibiliser les étudiants à l'ouverture des exploitations pédagogiques en dehors de l'école.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité l'étudiant sera capable de:

- cerner les enjeux de la multiculturalité et de la citoyenneté ;
- repérer les préjugés et stéréotypes liés à la multiculturalité et à la dimension du genre;
- mettre en œuvre des actions pédagogiques permettant de lutter contre toute forme de discrimination;
- d'adopter une posture réflexive

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B42PSA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 30 h / 1 C

PEPS2B42PSB Ouverture de l'école vers l'extérieur 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B42PSA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 10

PEPS2B42PSB Ouverture de l'école vers l'extérieur 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre			
Code	22_PEPS2B42PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle ROSIER (isabelle.rosier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le programme de l'école maternelle comprend désormais l'éveil aux langues. Il est donc important d'en comprendre les tenants et aboutissants tout en visant une ouverture et une compréhension de la diversité socioculturelle dans les classes, en lien avec l'évolution de notre culture professionnelle.

La réforme de la formation initiale prévoit des tuilages, mais il nous semble important d'ajouter le tuilage avant l'école/l'école. Il faut établir, créer des liens.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, l'étudiant fera preuve d'ouverture culturelle, sociale et linguistique.

Il sera capable d'enseigner l'éveil aux langues, tout en respectant les balises et le programme de l'école maternelle.

De plus, il sera capable d'établir des liens avec les milieux d'accueil et les partenaires Petite Enfance afin de mieux préparer l'accueil de l'enfant à l'école maternelle, répondant ainsi à ses besoins pour un pass-âge harmonieux du statut d'enfant au statut d'élève.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce cours permettra de nourrir sa curiosité, de prendre du recul par rapport à ses réflexes identitaires, de s'ouvrir à l'autre que ce soit aux niveaux culturels et linguistiques ou au niveau de la collaboration, de l'ouverture au métier et des techniques d'éducation à l'enfance, avant l'âge de la scolarité.

Le travail dans Les balises et le programme de l'école maternelle permettront de connaître et respecter les attentes légales.

Partie 1: Éveil aux langues

Activités au niveau de l'étudiant et travail de transfert pour enseigner en classes maternelles.

Nombreuses activités présentées et travaillées afin de les ajuster, de les adapter aux classes de stage.

Séances de travail et de présentation d'outils, de jeux, de matériel adaptés.

Élaboration d'enquêtes et de questionnaires afin de bien cerner le potentiel existant sur les lieux de stage.

Partie 2: tuilage

Fascicule à compléter pour comprendre la nécessité d'établir des liens avec les personnes qui encadrent l'enfant de manière régulière avant son entrée à l'école.

Travail de recherche permettant d'éviter la rupture d'un milieu à l'autre, recherches d'idées de bonnes pratiques pour opérer un pass-âge en douceur, en harmonie avec la nécessité de répondre aux besoins de l'enfant de classe d'accueil.

Démarches d'apprentissage

Apports théoriques en articulation avec la pratique (ouvrages de référence, sites, vidéo, capsules, recherches d'activités...)

Activités pratiques et exercices en lien avec le programme d'éveil aux langues, les Balises et recherche sur les manières d'assouvir et de respecter les besoins de l'enfant devenu élève .

Dispositifs d'aide à la réussite

Afin de bien préparer les étudiants, le professeur insiste sur la participation aux cours qui se veulent interactifs, vivants et riches en partages et en découvertes mutuelles.

Le professeur reste disponible pour toute question, toute information complémentaire. Il est aisé de prendre rendez-vous avec le professeur via la boîte mail professionnelle du professeur.

Sources et références

Matériel disponible en matériathèque

Ouvrages disponibles en bibliothèque

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours du professeur

Capsules/powerpoint/documents sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral au cours duquel l'étudiant présentera un portfolio avec l'ensemble du cours et les activités menées en stage, analyse réflexive

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100			Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si certificat médical, sous réserve de l'approbation du jury, l'étudiant pourra représenter l'examen à une date ultérieure.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ouverture de l'école vers l'extérieur			
Code	22_PEPS2B42PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline VANDER MEULEN (celine.vander.meulen@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à amener les étudiants à découvrir des institutions gravitant autour du monde scolaire et à dégager une réflexion autour de la collaboration entre l'école et les familles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de

- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société,
- Cerner les différentes possibilités de projets à réaliser en classe maternelle,
- Se créer un réseau de partenaires privilégiés des écoles et des familles,

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Quels sont les intervenants extérieurs à l'école? (missions? rôles? contacts?...)

Quels sont les projets (activités) mis en place dans les classes maternelles pour renforcer la collaboration école/famille?

Quelles activités proposer? ...

L'enseignant se réserve le droit de modifier les contenus de cours selon les besoins et opportunités.

Démarches d'apprentissage

Les étudiants seront amenés à construire leurs savoirs.

Sur base de participation en cours, d'enquêtes et de présentations de travaux...

Dispositifs d'aide à la réussite

Soutien de l'enseignant.

Travaux de groupes

Sources et références

Voir bibliographie du cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours de l'étudiant
Plateforme ConnectEd: Moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

Première session

L'évaluation portera sur les travaux proposés dans le cadre du cours, la participation/ présence active des étudiants aux cours et le travail de synthèse réalisé par groupe.

Seconde session

Travail de synthèse par groupe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant lors de la présentation du travail est par justification médicale ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).